

Procès-verbal de la commission de quartier du 26 juin 2013

Heure : 18 h → 19 h

Lieu : Curo-Hall - Clem

Présences : voir annexe

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
2. Approbation du règlement d'ordre intérieur
3. Avancement de l'étude de base

1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion du 3 juin 2013 est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du règlement d'ordre intérieur

Le règlement d'ordre intérieur est approuvé à l'unanimité.

3. Avancement de l'étude de base

Le bureau d'étude fait un bref rappel du périmètre qui a subi une petite modification sur l'axe de la Chaussée de Mons. Celui-ci est prolongé jusqu'à la station du Métro Clemenceau.

Quant au planning du dossier de base, le diagnostic s'est achevé mi-mai. La phase de programmation est en cours et la finalisation du rapport sera établie pour la fin août. L'enquête publique devrait avoir lieu en septembre 2013.

Sur base du diagnostic, trois thèmes ont été retenus et des axes prioritaires ont été définis.

Les thèmes : revaloriser le pôle Lemmens, amorcer la reconversion du quartier Heyvaert au profit de ses habitants (délocaliser les exploitants de garages mais en évitant toute hausse de loyers) et amener les jeunes vers l'emploi.

Les axes prioritaires : pôle Liverpool-Chimiste, axe Ropsy-Chaudron, axe Clemenceau-parvis des abattoirs-Delacroix, pôle Lemmens, création de logements solidaires, emploi, cohésion sociale, propreté, information et communication.

Pôle Liverpool-Chimiste

Toute une série de projets est en cours de discussion. Cela concerne les rues de Liverpool et du Chimiste où l'on retrouve déjà Euclides, la Salle de Sport Chimiste, les locaux d'Avicenne et la Plaine de Liverpool qui est en pleine reconversion.

Des opportunités foncières ont été retenues (ancienne imprimerie De Smet notamment). Celles-ci permettraient l'aménagement d'équipements sportifs, la construction de bureaux pour les associations et la création de logements solidaires destinés à un public fragilisé. À cela s'ajouteraient les projets de la SDRB et des promoteurs sociaux. Enfin une crèche pouvant accueillir jusqu'à 54 lits serait également construite. Ces projets, une fois réalisés, devraient apporter un véritable renouveau au quartier.

Axe Ropsy Chaudron

L'objectif est de revaloriser un axe majeur de connexion entre la ville et le quartier en créant un espace public de qualité.

L'étude devra promouvoir un aménagement cohérent d'une esplanade et d'un tronçon adapté devant les abattoirs, améliorer le nœud Clemenceau (flux piéton-méto-automobile, arrêts de bus) et renforcer la connexion piétonne entre la station Delacroix et le quartier.

L'usage du Curo-Hall devra être également optimisé en ouvrant davantage sa cour au public. Le but est de renforcer les activités en développant une plus grande flexibilité et une optimisation des locaux le soir et les week-ends. À ce sujet, de nombreux projets ont été émis par les associations du quartier ainsi que par la Commune. Enfin, des projets bicommunautaires devraient voir le jour.

Une remarque est à faire : le parcours d'une promenade verte du quartier passerait par la cour du Curo-Hall pour relier la rue du Compas et la rue Ropsy-Chaudron.

Au-dessus de la station Clemenceau, une opération logement est envisagée. Il s'agit de construire sur le toit actuel une salle d'équipement (au niveau +1 qui servirait de zone tampon) et, aux niveaux + 2 et + 3, 8 logements destinés à un public fragilisé.

Axe Clemenceau - parvis des Abattoirs - Delacroix

Un autre projet consiste également à régulariser le trafic et le passage des piétons. Le but est de procéder à des aménagements adaptés les jours de marché. Des réunions sont ainsi prévues avec les différents acteurs concernés (STIB, Abattoirs, Commune) afin d'améliorer sensiblement la mobilité du quartier.

Pôle Lemmens

L'objectif est de faire de la Place Lemmens un lieu de vie sécurisant et agréable pour tous. L'idée est de renforcer l'animation et le contrôle social sur la place. Comment ? En aménageant, par exemple, un restaurant social au rez-de-chaussée du 4, place Lemmens dans le but de créer un lieu convivial ouvert à tous en animant cette place, en organisant des fêtes de quartier ou toute autre activité portée par des comités d'habitants et des associations (un budget participatif sera prévu). Ce faisant, le but est de favoriser la réappropriation de la place Lemmens.

D'autres initiatives sont envisagées comme, par exemple, en installant un lavoir social au n°7 ou en équipant une antenne de quartier avec la présence d'un coordinateur du contrat

de quartier et des logements sociaux aux étages. Et aux alentours, rue de la Poterie, des logements de transit sont prévus.

Création de logements solidaires

L'objectif est de créer du logement de qualité accessible à une population fragilisée. Cette opération sera portée, d'une part, par la Commune et, d'autre part, par des promoteurs privés tels que le C.L.T, Logements pour tous, etc. Le mécanisme est le suivant : la Commune cède des terrains à des intervenants privés qui, en échange, construisent des logements solidaires (ancien volet 2).

Les projets sont :

- au n°32, rue du Chimiste, la construction d'une crèche et de 6 logements (actuellement bâtiment Beliris) ;
- au n°44, rue Abbé Cuyllits, l'édification de 10 logements ;
- rue de la Poterie, l'aménagement de logements de transit (permettre le relogement des victimes de marchands de sommeil) ;
- au n°54, rue du Chimiste, la rénovation de 4 logements, qui permettrait de supprimer le chancre existant.

L'emploi

L'objectif est de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes du quartier en travaillant aux différentes étapes du chemin vers l'emploi et en stimulant les activités économiques créatrices d'emploi notamment pour un public jeune et peu qualifié.

L'idée est aussi de renforcer les synergies entre les structures qui œuvrent dans le quartier (Maison de l'emploi, Mission locale d'Anderlecht...).

À ce sujet, de nombreuses fiches projets ont été proposées par les associations mais les budgets demandés sont énormes par rapport au montant réservé par le contrat de quartier. Il en ressort toutefois que les auteurs de projets ont répondu massivement à cette problématique. Il faudra impérativement développer une synergie et une coordination entre les différents acteurs.

La cohésion sociale

L'objectif est de favoriser et de compléter l'offre de services en s'appuyant sur le tissu associatif et le réseau d'acteurs socio-économiques existants.

De nombreuses fiches projets ont été déposées. Les thèmes retenus sont :

- l'émancipation des femmes ;
- le soutien aux personnes âgées ;
- l'accueil des primo-arrivants ;
- le soutien scolaire ;
- les activités culturelles (surtout pour les jeunes) ;
- la promotion de la santé.

Les infrastructures seront également optimisées (Curo-Hall et pôle Chimiste).

Le bureau d'étude fait remarquer que les projets présentés seront sélectionnés suivant

des critères stricts, ç-à-d selon les besoins du quartier. Il n'y aura pas, par exemple, de cumul de subsides déjà existants ou de débordements de missions.

La propreté

Il s'agit d'un problème récurrent dans le quartier. Une nouvelle politique de sensibilisation au sein de la population est en cours avec le service de la Propreté. Un projet d'aménagement d'un petit parc à conteneurs est prévu pour permettre aux habitants de déposer leurs encombrants à proximité de chez eux. L'engagement d'un assistant de prévention est également au programme. Le but est aussi de favoriser le recyclage des déchets.

Enfin, la création d'un outil pédagogique permettra de sensibiliser les différents publics du quartier aux comportements respectueux en matière de propreté par le biais d'animations dans les écoles et associations.

Information et communication

Les actions auront lieu tout au long du contrat de quartier. Il est prévu à cet effet d'aménager une antenne de quartier et d'engager un coordinateur social pour relayer les informations et établir des contacts avec la population locale.

Remarques et questions-réponses

Le bureau d'étude signale que les projets présentés aujourd'hui doivent être encore finalisés et budgétisés. Ils doivent aussi avoir l'approbation du Collège avant d'être soumis en septembre à l'enquête publique, ultime étape dans laquelle les habitants peuvent encore intervenir.

Il existe déjà une salle de sport, rue du Chimiste . Pourquoi en créer une seconde ? Cette deuxième infrastructure correspondrait à une salle polyvalente où les activités seraient diversifiées (fitness, danse...).

Des précisions quant aux types de logements qui seront créés sont demandées. Le programme est en cours d'élaboration. Il est encore trop tôt pour donner les renseignements.

Où est la dimension durable? Les bâtiments construits ou rénovés répondront aux critères d'éco-construction. Par ailleurs, le fil directeur du projet est la réalisation d'une promenade verte sur l'ancien lit d'un bras de la Senne.

Il serait dommage de financer des projets qui existent déjà. La coordination est importante.

Il est demandé à la Commune de davantage communiquer sur le projet.

Quelle est la date limite pour la remise des propositions de projets socio-économiques? C'était le 24 juin. Des demandes de précisions vont être envoyées à certains au début du mois de juillet et les compléments seront à envoyer le 8 juillet au plus tard. Il est prévu que le Collège se positionne sur ces projets mi-juillet.